

Résumés

Le retour des mercenaires au Congo, 1964-1965

Roseline Amenan KOUAMÉ

En décembre 1964, le Congo ex-belge plonge une nouvelle fois dans la violence. Dans la région du Kwilu et dans l'Est du pays, une rébellion lancée par les partisans de Patrice Lumumba progresse à grande vitesse et menace la capitale Léopoldville. L'armée nationale congolaise (ANC) en pleine réorganisation se montre incapable de venir à bout de cette rébellion. Le Premier ministre n'arrive pas à trouver l'aide militaire nécessaire auprès des alliés naturels du pays. Il se tourne alors vers les mercenaires. Ces derniers ont déjà fait leurs preuves dans la sécession du Katanga. Ce retour place les mercenaires en tête de ligne des opérations militaires dans le pays les faisant ainsi passer pour une force d'élite. Cet article présente l'action des mercenaires au Congo dans un contexte de guerre civile. L'intervention des mercenaires, leur capacité à faire tourner la victoire à leur avantage les place bien au-dessus de l'armée nationale congolaise. Une armée dont la faiblesse est la principale cause de ce retour mercenaire.

Les acteurs de « l'arrière » dans la guerre du Biafra : circulations d'armes, contrats mercenaires et géopolitique

Walter BRUYÈRE-OSTELLS

La présence de mercenaires au Biafra est rendue possible par la mise en place par les réseaux Foccart d'une chaîne logistique en faveur de la sécession. L'approvisionnement en armes se fait via la Côte d'Ivoire ou le Gabon : rôles de Maurice Robert, Maurice Delaunay ou Philippe Letteron avec la SOGEXI. Pour le transport, de petites sociétés appartenant à des Anglo-Saxons (Hank Wharton ou Jack Malloch) utilisent Sao Tomé comme principal hub. Ils embarquent notamment les hommes recrutés en Europe au Portugal avant de les emmener jusqu'au Biafra. Cette organisation est rendue possible par le recours à des mercenaires qui constituent leurs équipes, tandis qu'un second cercle de confiance issu de la Résistance s'est occupé de l'achat d'avions. Pierre Laureys est ainsi en capacité avant le conflit de proposer au colonel Ojukwu avions et combattants. Avec la volonté française de se désengager, les mercenaires passent au premier plan à partir de 1968 : Rolf Steiner au combat, Bob Denard par exemple pour l'approvisionnement désormais plus directement porté par les États africains (Côte d'Ivoire ou Gabon).

L'indépendance de Djibouti sous la protection militaire de la France, 1977-1982

Abel LOBRY BAGNON

Dans une Corne de l'Afrique en proie à une profonde instabilité, les aspirations irrédentistes de la Somalie et les prétentions de l'Éthiopie à contrôler Djibouti font craindre le pire quant au devenir de ce territoire. La France déploie la Marine nationale au large de Djibouti pour assurer

l'intégrité de ce territoire au moment de l'indépendance. Elle préserve ses intérêts et maintient un équilibre géostratégique régional. Grâce à l'Assistance militaire technique, la France participe à la défense du jeune État.

L'armée cubaine, actrice de premier ordre dans le conflit angolais, 1975-1991

Yannick Moïse EFFOUSSOU

En novembre 1975, Cuba a lancé la plus grande intervention militaire de son histoire, envoyant près de 3000 hommes en Angola pour défendre son allié marxiste contre les invasions jumelles des forces sud-africaines et des troupes de L'UNITA au Sud et des forces du FNLA au Nord. Cet événement sans précédent, qui a transformé l'Angola en l'un des principaux fronts de la guerre froide marquera sa particularité par la présence et la participation de troupes régulières d'une armée nationale sud-américaine, sur les terres d'Afrique. Les analyses portant sur la guerre civile angolaise (1975-2002) ont eu tendance à examiner le rôle de Cuba dans ce pays de manière combinée et voir même indissociable à celui joué par l'URSS, ou comme subordonné aux intérêts soviétiques. De part ce postulat que nous jugeons discutable, l'objet de cet article est donc d'expliquer pourquoi un pays des Caraïbes a envoyé près d'un demi-million de ses citoyens afin de combattre en Afrique et d'examiner comment une intervention partant pour être de courte durée s'est transformée en une longue guerre d'intervention. Notre papier examinera le caractère multidimensionnel de la guerre angolaise, en analysant comment l'interaction entre les principaux protagonistes a affecté et façonné l'intervention cubaine

Paix et sécurité en Afrique depuis la fin de la guerre froide : nouvelles menaces, nouveaux enjeux

Yao KOUASSI

Depuis la fin de la guerre froide, l'Afrique connaît de nouveaux conflits et de nouvelles menaces dans un contexte de mondialisation qui transforme considérablement le continent. La conflictualité s'intensifie sous de nouvelles formes, les menaces se diversifient et s'accroissent (terrorisme, trafics, piraterie). Les États et les organisations africaines, tout comme les organisations internationales et les grandes puissances tentent de mettre en place des réponses communes qui restent insuffisantes pour surmonter ces difficultés.

Du conflit économique à la confrontation politique : le cas des rapports conflictuels franco-ivoiriens de 2000 à 2004

Guessan KOUADIO

Cette présente communication analyse dans ses grandes lignes, les relations conflictuelles qui ont caractérisé les rapports politiques et diplomatiques entre la France et la Côte d'Ivoire, de 2000 à 2004. Né en 2000 de la mise en cause par le régime socialiste de Laurent Gbagbo des accords de coopération économique, monétaire et militaire liant la Côte d'Ivoire à la France depuis le 4 mai 1961, le conflit s'intensifie en novembre 2004 à la suite d'une confrontation militaire entre les forces ivoiriennes et françaises, présentes sur le territoire ivoirien dans le cadre de l'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), depuis le déclenchement de la rébellion armée en septembre 2002. Une confrontation qui accélère du coup la dégradation des rapports franco-ivoiriens.

Le déclenchement de l'opération Licorne en Côte d'Ivoire en 2002-2003 : le début d'une nouvelle période dans le rapport singulier de la France avec l'Afrique ?

Benoît ROUX

19 septembre 2002 : une rébellion politico-militaire tente de renverser le président ivoirien. La France s'interpose militairement entre les deux parties au conflit, puis se pose en régulateur. En présidant à Paris, le 15 janvier 2003, la signature de l'accord de Linas-Marcoussis, elle supplante la médiation ouest-africaine qui œuvrait depuis quatre mois et elle relègue les acteurs extérieurs au rang des utilités. L'étude du tout début de la crise ivoirienne éclaire les processus qui sont à l'œuvre lorsque les autorités françaises décident de s'engager militairement sur le continent africain. Elle constate que cette décision marque le début d'une période nouvelle dans la politique extérieure : celle d'engagements militaires en Afrique d'une ampleur inégalée depuis 50 ans ; et celle de la généralisation du modèle de l'internationalisation de la gestion des crises africaines avec sa recherche d'alliés ou de coalisés.

Passé militaire, trajets militants : la poursuite politique de la lutte armée par les indépendantistes en Casamance

Mathilde LEYENDECKER et Sergiu MIȘCOIU

L'article analyse les différentes trajectoires des anciens combattants du Mouvement des Forces Démocratiques de Casamance (MFDC) au sud du Sénégal, en mettant l'accent sur la poursuite politique de la lutte armée. Si la demande d'indépendance est souvent présente dans leur discours, elle prend différentes formes qui leur permet d'entrer dans la vie politique ou de devenir des agents du processus de paix. Il est question d'essayer de comprendre les motivations des acteurs et de les contextualiser dans le but d'identifier les mécanismes qui mènent au dialogue et à une résolution de conflit sur le long terme.

La conditionnalité politique dans les rapports entre la CEE et la République sud-africaine, 1985-1986

Loukey KOUAMÉ YOCOLY

Avec l'intensification de la répression contre les Noirs sud-africains et la détérioration des droits de l'homme, la CEE ne reste pas indifférente pendant cette période qui se caractérise par une vague de sanctions internationales contre la République d'Afrique du Sud. À partir de 1985, à la suite de débats animés entre les ministres des Affaires étrangères des pays membres de la CEE, une conditionnalité politique est introduite dans les relations économiques CEE-RSA. Pour la première fois, précisément le 10 septembre 1985 à Luxembourg, cette conditionnalité se traduit par la mise en œuvre de mesures punitives et positives à l'encontre de la RSA. Mais ce n'est qu'en 1986 à Bruxelles que les pays de la CEE ont unanimement harmonisé leurs attitudes et adopté des mesures ciblées contre la RSA. Cet article vise donc à présenter et à analyser ces mesures, qui combinent affaires et éthique dans les relations entre la CEE et la RSA, considérées comme un instrument de pression politique pour le démantèlement du système d'apartheid.

Globalisation et aide au développement : les évolutions de la politique de coopération au développement de la CEE dans les années 1980

Guia MIGANI

Pendant les années 1980 les rapports de la CEE avec le Tiers Monde se modifient profondément. La politique de coopération évolue pour s'adapter aux changements du système international et

aux nouvelles priorités thématiques et géographiques qui apparaissent à cette époque. Le but de ce chapitre est de proposer une série d'éléments de réflexion pour discuter les continuités de la politique de coopération de la CEE mais aussi les nouveautés qui finissent par modifier profondément cette même politique et par là les rapports avec le Tiers Monde et les pays ACP (Afrique Caraïbes Pacifique). À partir d'archives européennes et françaises cette contribution vise donc à explorer comment des thématiques nouvelles, apparues dans les années 1970 (la protection de l'environnement, le respect des droits de l'homme, l'ajustement structurel), sont incorporées dans l'aide au développement européenne et comment, pendant la décennie suivante, la CEE réorganise ses rapports avec les pays ACP dans un contexte où les pays européens manifestent un intérêt de plus en plus marqué pour l'Asie et l'Amérique latine.

Les partenariats traditionnels de l'Afrique à l'épreuve de la redynamisation de ses rapports économiques avec les pays émergents : le cas des accords commerciaux entre l'Union européenne et l'Afrique

Sabikou MOUMOUNI

Longtemps perçue comme le *pré-carré* des puissances européennes, l'Afrique est depuis le début du millénaire l'objet de nouvelles convoitises, principalement des pays dits émergents, dont l'activisme économique-diplomatique contribue à la marginalisation des intérêts européens. Si le succès en Afrique de ces pays est dû d'abord au dynamisme de leurs propres économies, à une période où nombre de pays européens étaient en récession due notamment à la crise des *Subprimes* de 2008, il tient davantage à leurs stratégies de coopération qui, à bien des égards contrastent avec les dogmes européens de développement dont l'efficacité est déjà remise en cause par l'échec des conventions ACP-UE de Lomé. En pleine refondation de sa politique de coopération au développement, l'accord de Cotonou, de par son volet économique incarné par les APE, offre à l'UE les moyens de son repositionnement économique en Afrique.

L'action extérieure des collectivités territoriales françaises au service de la reconquête économique européenne : une remise en cause de l'aide au développement ?

Lorraine STRAVENS

La coopération au développement et la solidarité ont longtemps occupé une place prépondérante dans les actions de coopération décentralisées françaises et européennes. La crise économique mondiale de 2008 qui chamboule les économies des pays pourvoyeurs classiques de l'aide au développement marque un changement considérable dans le milieu de la coopération décentralisée. Les acteurs locaux français sont appelés à faire preuve de cohérence et de vision commune avec l'État pour une diplomatie « démultipliée ». Cette contribution expose et analyse la manière dont les collectivités territoriales ont progressivement été mises à contribution pour redynamiser la compétitivité économique européenne, et cela, au détriment de la solidarité envers les partenaires africains des acteurs locaux français.